

ADAPTATION AU CLIMAT

Recommandations du Sommet national



UN CANADA
RÉSISTANT AU
CLIMAT

Recommandations du Sommet national sur l'adaptation au climat

Comment le gouvernement fédéral peut-il réaliser des progrès rapides et concrets dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada

Le gouvernement du Canada a lancé son excellente Stratégie nationale d'adaptation (SNA) en juin 2023. La SNA fixe des objectifs dans cinq domaines clés : la résilience aux catastrophes, les infrastructures, la nature et la biodiversité, la santé et le bien-être, et l'économie.

Nous avons maintenant l'occasion de mieux protéger les ménages et nos communautés contre les impacts de plus en plus graves des changements climatiques.

Maintenant que ces cibles ont été fixées, il faut s'attaquer à la partie la plus difficile : définir comment les Canadiens, nos gouvernements, le secteur privé et les organisations de la société civile peuvent collaborer et innover pour atteindre ces objectifs.

Guidé par cette mission, l'organisme Un Canada résistant au climat a tenu un grand nombre d'ateliers. D'éminents experts nationaux et des représentants des ministères du gouvernement fédéral se sont réunis pour déterminer les premières étapes à suivre pour réaliser des progrès significatifs vers l'atteinte des cibles. Les discussions ont porté sur les points suivants :

- l'assurance que le Canada s'attaque à la crise du logement abordable tout en améliorant la résilience aux catastrophes climatiques;
- la réalisation de nos objectifs en matière d'adaptation des infrastructures, en mettant l'accent sur celles d'origine naturelle;
- le renforcement de la résilience des communautés et des peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis partout au Canada; et
- l'atteinte de nos objectifs en matière de santé et de bien-être, en mettant l'accent sur la résistance à la canicule.

Les membres de la coalition Un Canada résistant au climat présentent, à la suite de ces ateliers, une série de recommandations en vue d'orienter les investissements du gouvernement fédéral et les annonces de programmes dans l'Énoncé économique de l'automne 2023 et le Budget de 2024.

Si elles sont adoptées, ces mesures recommandées rendront le Canada plus résilient aux changements climatiques et mieux en mesure de protéger ses collectivités et son économie. Ensemble, les recommandations permettront à tous les ordres de gouvernement de réaliser des progrès significatifs, en particulier s'ils interviennent immédiatement pour atteindre les objectifs énoncés dans la SNA.

À la base, il faut un financement adéquat. **Pour atteindre ses objectifs, la Stratégie nationale d'adaptation doit être soutenue par des investissements annuels d'au moins 5,3 milliards de dollars au cours des six prochaines années, soit, au total, d'au moins 31,5 milliards de dollars d'ici 2030.**¹

Ces investissements continus sont nécessaires pour mieux protéger les vies et les infrastructures des Canadiens, répondre aux catastrophes liées au climat et s'en remettre, et éviter des perturbations économiques et sociales inutiles.

La coalition Un Canada résistant au climat a également identifié et recommande une série de mesures à prendre dans l'immédiat qui ne nécessitent pas d'investissements budgétaires supplémentaires.

Parmi les aspects prioritaires et les possibilités de mesures permettant de réaliser des progrès rapides et concrets dans la réalisation des objectifs de la stratégie nationale d'adaptation, citons :

MAISONS RÉSILIENTES AU CLIMAT

- Le Canada doit construire plus de logements de la bonne manière et aux bons endroits pour s'assurer que les nouveaux ménages et les ménages existants sont mieux protégés contre les catastrophes liées au climat. Il faut mettre rapidement à jour les programmes de rénovation existants afin d'y intégrer la résilience et l'adaptation au climat. Il faut élaborer un nouveau système d'évaluation de la résilience communautaire qui identifie les collectivités les plus à risque et permet de prendre de meilleures décisions pour les nouveaux aménagements. Finalement, il faut mettre en place de toute urgence un programme national d'assurance contre les catastrophes abordable; en y intégrant tout d'abord l'assurance contre les inondations, pour les personnes dans les zones les plus à risque.

¹ D'après le rapport du BAC/de la FCM (2019). Selon un [rapport](#) de deux membres fondateurs de la coalition Un Canada résistant au climat — la Fédération canadienne des municipalités et le Bureau d'assurance du Canada — pour éviter les pires impacts du changement climatique au niveau municipal, il en coûterait environ 5,3 milliards de dollars par année.

INFRASTRUCTURES RÉSILIENTES AU CLIMAT

- Le prochain plan fédéral d'infrastructure doit intégrer la résilience climatique dans toutes les décisions d'investissement. Une approche globale doit être adoptée pour investir dans les infrastructures grises et naturelles qui améliorent la protection des collectivités contre les changements climatiques. Un Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC) amélioré doit être mis sur pied. Les programmes doivent être conçus de manière à soutenir la mobilisation de capitaux par le secteur privé.

RÉSILIENCE DES AUTOCHTONES

- Le gouvernement devrait élargir les exigences des programmes actuels afin de permettre une participation accrue et un accès équitable des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui comptent sur ces programmes. Il faut s'engager à fournir un nouveau financement à long terme pour soutenir davantage la résilience climatique, l'adaptation et les divers besoins en matière de gestion des urgences des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

ADAPTATION À LA CANICULE

- Le gouvernement doit investir dans la recherche scientifique. Il doit améliorer la collecte et le partage des données pour que tous les ordres de gouvernement et les intervenants du secteur de la santé améliorent la prestation de programmes et de services. Il doit établir de nouvelles sources de financement pour les infrastructures municipales et les programmes communautaires afin de soutenir les populations vulnérables, et mieux alerter les collectivités, y compris les collectivités rurales et éloignées, en cas de canicule.

Personne-ressource :

Jason Clark

Président, Un Canada résistant au climat

JClark@ibc.ca

647-208-3678

Une saison de feux de forêt sans précédent a servi de toile de fond à la série de sommets nationaux sur l'adaptation au climat de la coalition Un Canada résistant au climat.

Au début du mois d'août 2023, le Canada a connu une autre saison d'envergure de feux de forêt. En fait, 2023 a marqué la saison la plus extrême jamais enregistrée. À la fin du mois de septembre, plus de 6 100 incendies et plus de 15 millions d'acres avaient brûlé dans pratiquement toutes les régions du pays, fracassant le record précédent de 7,6 millions d'acres brûlés en 1989.² Ces incendies ont libéré plus d'un milliard de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, soit l'équivalent des émissions annuelles de l'industrie mondiale du transport aérien.³ Malheureusement, ces événements sont de plus en plus fréquents et inévitables. Alors que de nombreuses personnes, familles et communautés continuent de subir les effets de la saison des feux de forêt de cet été, il convient de noter que les changements climatiques ont un impact sur les populations vulnérables au Canada, comme celles qui vivent dans des logements précaires, les aînés et les personnes à faible revenu. Les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis sont également touchées de manière disproportionnée. Elles courent un risque plus élevé de sinistres. Bon nombre de leurs membres sont encore déplacés en raison des incendies de cet été.

Chaque année, de nouveaux et souvent sans précédent feux de forêt, inondations, canicule et tempêtes, exacerbés par les changements climatiques, ont de graves répercussions sur nos collectivités. En 2022, les sinistres assurés causés par les événements météorologiques extrêmes et les catastrophes liées aux changements climatiques se sont chiffrés à 3,4 milliards de dollars. Il s'agit de la troisième pire année de l'histoire du Canada en matière de sinistres assurés. En moyenne, au Canada, les sinistres annuels dépassent maintenant régulièrement les 5 milliards de dollars.⁴ La réponse du Canada aux changements climatiques consiste à jouer à la fois à l'offensive et à la défensive – en s'adaptant aux changements climatiques et en réduisant nos émissions – afin d'améliorer la protection des collectivités contre l'augmentation des événements météorologiques extrêmes et d'accroître notre résilience économique. À maintes reprises, nous avons constaté que le Canada n'est pas préparé aux impacts climatiques que nous subissons déjà, et encore moins à ce qui s'en vient.

² <https://cwfis.cfs.nrcan.gc.ca/rapport> et <https://ciffc.net/national>

³ <https://www.cbc.ca/news/politics/canada-wildfire-season-worst-ever-more-to-come-1.6934284>

⁴ Le nouveau rapport de recherche de l'Institut d'assurance du Canada, qui s'intitule [Les risques climatiques : Conséquences pour l'industrie de l'assurance au Canada](#) explore les risques et les solutions et indique que le montant annuel moyen des indemnités payées par les assureurs au titre des phénomènes météorologiques extrêmes au Canada devrait doubler au cours des 10 prochaines années, passant de 2,1 milliards de dollars à 5 milliards de dollars par année. »



Des maisons résistant au climat

Au Canada, la disponibilité de logements abordables est à un point critique. Construire plus de logements ne suffit pas. Non seulement, est-il urgent de construire les 5,8 millions de nouveaux logements dont les Canadiens ont besoin, de la bonne manière et aux bons endroits, mais il faut aussi rénover les maisons existantes afin de mieux protéger nos collectivités contre les changements climatiques et la fréquence et la gravité croissantes des événements météorologiques extrêmes. De fait, 84 % des Canadiens sont d'avis qu'il est important de construire de nouveaux logements résilients aux effets des changements climatiques.⁵ Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le parc immobilier au Canada devrait augmenter de 2,3 millions d'unités d'ici 2030. Cependant, il faut 3,5 millions logements supplémentaires pour rétablir l'abordabilité. Il faut examiner avec soin le mode de construction de ces maisons et l'endroit où elles sont construites, si l'on veut qu'elles soient résilientes au climat et assurables. Bref, le Canada doit construire et rénover rapidement pour offrir des logements résistant au climat.

Il faut construire de nouveaux logements résilients au climat dans des zones où il y a peu de risque d'inondation ou d'autres menaces liées au climat. Selon le Groupe de travail sur l'assurance contre les inondations et la réinstallation du gouvernement fédéral, 1,5 million de logements supplémentaires, soit 10 % du parc immobilier actuel, sont actuellement construits dans des zones à risque élevé d'inondation côtière, riveraine ou urbaine. De plus, un nombre indéterminé de maisons sont situées dans des collectivités à risque élevé de feux de forêt, en particulier dans les régions rurales et éloignées.

Aux États-Unis, l'augmentation des risques liés au climat fait en sorte que de nombreux propriétaires ne peuvent pas souscrire d'assurance contre les feux de forêt et les inondations.

Les assureurs sont forcés d'examiner de plus près les risques climatiques régionaux en Amérique du Nord. En Louisiane, en Floride et en Californie, les maisons ne peuvent plus être assurées contre les risques courants. Au Canada, un programme national d'assurance contre les inondations a été annoncé dans le budget de 2023 pour veiller à ce que les maisons à risque élevé d'inondation soient assurables. Cependant, après une saison de feux de forêt sans précédent, les assureurs examinent systématiquement le niveau de protection des collectivités contre de tels incendies, en particulier dans l'Ouest canadien. Étant donné que la plupart des propriétaires-occupants ne peuvent pas obtenir un prêt hypothécaire sans assurance incendie,

⁵ Abacus Data, Housing and Climate Polling, Septembre 2023

l'accèsion à la propriété dans les zones à haut risque de feux de forêt pourrait, s'il n'y a pas d'effort ciblé sur la gestion des risques, devenir de plus en plus difficile à maintenir dans les années à venir.

Le gouvernement du Canada est sur le point de publier sa Stratégie pour les bâtiments verts, qui devrait jouer un rôle déterminant dans l'aménagement de maisons résilientes au climat et compatibles avec la carboneutralité. Compte tenu des récentes inondations, feux de forêt et tempêtes de vent qui ont frappé notre pays, cette stratégie doit accorder la priorité à la promotion de la résilience climatique dans notre parc immobilier résidentiel existant et prévu.

Dans cette optique, la Stratégie pour les bâtiments verts, ainsi que toutes les autres initiatives importantes en matière de logement, devrait soutenir les progrès rapides et concrets vers l'atteinte des cibles suivantes de la SNA :

- D'ici 2025, 50 % des Canadiens auront pris des mesures concrètes pour mieux se préparer et mieux réagir aux risques liés aux changements climatiques auxquels leurs ménages sont confrontés.
- D'ici 2025, 60 % des Canadiens, y compris les résidents du Nord et les peuples autochtones, seront au fait des catastrophes auxquelles leurs ménages sont confrontés.
- D'ici 2026, d'autres éléments touchant la résilience aux changements climatiques seront intégrés à trois codes canadiens (Code national du bâtiment, Code canadien sur le calcul des ponts routiers et Code canadien de l'électricité).
- D'ici 2028, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires auront collaboré et cartes des risques d'inondation, et auront effectué la modélisation à l'échelle régionale. Ils auront pris des mesures d'atténuation des risques fondées sur des données probantes et ce, conformément aux directives scientifiques.

En 2023, le Canada a connu la saison de feux de forêt la plus extrême jamais enregistrée.



6 569 incendies



18,5 millions
d'hectares brûlés



Plus de 1,4 milliard de dollars =
coût pour combattre
les feux de forêt



155 856 personnes
évacuées

Recommandations pour l'atteinte des cibles de la SNA :

La Stratégie pour les bâtiments verts et toute autre mesure à venir en matière de logement doivent accorder la priorité à la résilience climatique. On doit reconnaître que l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette au Canada est un moyen essentiel de réduire la vulnérabilité climatique.

Il faut encourager la densification et la résilience aux risques physiques, motiver l'adoption de mécanismes de refroidissement passifs et mettre à jour les codes et les normes pour 2030 et 2035.

Compte tenu des cycles de planification actuels, les mesures de résilience climatique ne seront pas intégrées au Code modèle national du bâtiment avant 2030. Or, on prévoit construire des millions de nouvelles maisons pour répondre aux défis liés à l'abordabilité du logement. L'Initiative sur les immeubles résilients aux changements climatiques et les infrastructures publiques de base (IRCCIPB) du Conseil national de recherches du Canada, qui met l'accent sur la résilience aux inondations, aux feux de forêt et à la canicule, a généré d'importants avantages économiques en intégrant la résilience climatique dans la conception, l'interface graphique et les codes des bâtiments et des infrastructures. Selon l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques, l'IRCCIPB permettra au Canada d'économiser environ 4,7 milliards de dollars par année grâce aux nouvelles constructions conformes à ses diverses lignes directrices. Même si le coût de construction supplémentaire est estimé à 400 millions de dollars par année, il y aura une économie de près de 12 \$ pour chaque dollar investi.⁶ Si nous allons de l'avant sans apporter d'améliorations, nous ne parviendrons pas à protéger les maisons dont nous avons désespérément besoin et nous risquons de passer à côté d'importantes répercussions économiques positives.

Recommandation 1 : Construire de nouvelles maisons de la bonne manière en prenant des mesures pour intégrer efficacement les mesures de résilience climatique et progresser vers la carboneutralité.

- **INTERVENTION** : Le gouvernement fédéral devrait, d'ici 2026, accorder la priorité à une réforme hors cycle du Code modèle national du bâtiment afin d'y intégrer des mesures physiques de résilience climatique. On parle notamment des exigences en matière de refroidissement passif et actif et des limites de température intérieure maximales sécuritaires. Il devrait également favoriser l'intégration aux normes locales de performance énergétique des bâtiments afin de tenir compte de l'évolution des risques climatiques régionaux, notamment les inondations, les incendies, la chaleur extrême et la fonte du pergélisol.

⁶ <https://www.iclr.org/wp-content/uploads/2020/03/SPA-Climate-resiliency-book.pdf>

- **INTERVENTION** : Le gouvernement fédéral devrait, d'ici 2026, étendre l'Initiative pour des maisons plus vertes et le Programme pilote pour des quartiers plus verts afin d'y intégrer des objectifs de résilience, de créer une demande générale pour des rénovations en profondeur, d'accélérer le rythme et l'ampleur des rénovations et de faire disparaître le carbone de plusieurs bâtiments à la fois dans nos collectivités.

Recommandation 2 : Construire de nouvelles maisons aux bons endroits en travaillant en collaboration avec les municipalités, les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi qu'avec les provinces et les territoires, et en utilisant les leviers fédéraux pour dissuader les nouvelles constructions dans les zones sujettes aux inondations et aux feux de forêt :

- **INTERVENTION** : Délimiter rapidement les zones de gestion des inondations à haut risque dans l'ensemble du Canada et déployer des mécanismes de régulation et de dépenses, pour décourager la construction de futures habitations dans ces zones. Par exemple, le gouvernement fédéral devrait remanier le Programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) de manière à ce qu'il ne permette pas aux provinces, aux territoires et aux municipalités de prendre des décisions mal éclairées en fonction des risques. Si la reconstruction a lieu dans des zones à risque, il faut limiter les paiements futurs après un préavis suffisant.
- **INTERVENTION** : Cartographier immédiatement les collectivités à risque élevé de feux de forêt et financer la création de plans d'action communautaires de lutte contre de tels feux dans ces régions.

- **INTERVENTION** : Veiller à ce que les nouvelles politiques, les nouveaux programmes et les nouveaux investissements fédéraux en matière de logement évitent les incitatifs mal harmonisés qui font que les autres ordres de gouvernement approuvent des aménagements dans des zones dangereuses. Les travaux en cours à l'échelle du gouvernement fédéral pour améliorer la cartographie des risques d'inondation et des risques d'incendie devraient éclairer les décisions à court terme en matière de logement.
- **INTERVENTION** : Veiller à ce que les nouvelles politiques, les nouveaux programmes et les nouveaux investissements du gouvernement fédéral en matière de logement ne financent pas la construction d'infrastructures de logement dans les zones identifiées comme étant à haut risque, en ayant recours à un futur programme national d'assurance contre les catastrophes.



Les inondations sont le plus grand risque lié au climat au Canada, avec plus de 1,5 million de maisons actuellement construites dans des zones à risque élevé d'inondations côtières, riveraines ou urbaines.

Recommandation 3 : S’engager immédiatement à intégrer des mesures de résilience et d’adaptation au climat dans les programmes de rénovation existants afin de permettre aux ménages, aux communautés et aux municipalités de mieux se protéger contre les événements météorologiques extrêmes.

- **INTERVENTION** : Élaborer un nouveau programme fédéral au sein de Ressources naturelles Canada afin d’accélérer les programmes de rénovation résidentielle résiliente dans le cadre des programmes existants, y compris l’Initiative d’accélérateur de rénovations majeures, sur la base des leçons tirées de l’Initiative pour des maisons plus vertes.

Recommandation 4 : Mettre rapidement en place un système d’évaluation des maisons en matière d’adaptation et une norme communautaire pour assurer la résilience, afin d’encourager les propriétaires et les communautés à entreprendre des travaux de rénovation pour mieux protéger les personnes, les biens et les infrastructures. Pour soutenir son prochain plan en matière de logement et d’infrastructure, le gouvernement fédéral devrait étendre l’engagement pris dans la lettre de mandat afin de soutenir les travaux déjà en cours pour créer un système d’évaluation des maisons en matière d’adaptation au climat et ce, en collaboration avec l’industrie, les syndicats, les municipalités, les organismes de réglementation et les experts autochtones.

- **INTERVENTION** : En collaboration avec l’industrie de l’assurance, accélérer la création d’un système de notation de la résilience climatique au niveau résidentiel et au niveau communautaire. Il s’agit d’un élément essentiel pour communiquer les risques aux propriétaires, encourager la mise en œuvre à l’échelle locale d’un nouveau code modèle national du bâtiment qui tient compte des normes en matière de résilience climatique et encourager l’adoption de programmes de rénovation dans ce contexte.
- **INTERVENTION** : Habilitier l’Office de l’efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada à élaborer rédiger une norme en matière de résilience pour les collectivités.
 - Un système d’évaluation des maisons en matière d’adaptation climatique devrait être mis au point pour aider le secteur financier à offrir les mesures incitatives nécessaires pour encourager les propriétaires à protéger leurs maisons des impacts climatiques. Les nouvelles maisons doivent être construites aux bons endroits et de la bonne manière. Les maisons existantes doivent être rénovées pour réduire leur exposition aux inondations, aux feux de forêt, à la chaleur extrême et au vent. Un système d’évaluation est essentiel pour mesurer et divulguer la résilience climatique des maisons.
 - Des fonds dédiés à la modernisation des maisons visant à accroître la résilience devraient également être prévus pour accompagner le système d’évaluation, et

les deux devraient figurer dans la prochaine Stratégie canadienne pour les bâtiments verts.

- Une norme communautaire pour assurer la résilience exige une évaluation de divers risques physiques (tout en intégrant des directives d'adaptation au climat à l'échelle des communautés à l'égard de multiples risques liés aux événements météorologiques extrêmes, notamment les inondations, les feux de forêt et la canicule). De même, elle doit intégrer des projections climatiques futures pour identifier les communautés les plus à risque. Les évaluations des risques doivent s'appuyer sur diverses sources, y compris les connaissances autochtones. De plus, elles doivent faire l'objet d'un effort de collaboration entre tous les ordres de gouvernement.
- Une norme communautaire pour assurer la résilience peut être utilisée par les communautés locales pour donner la priorité aux mesures d'atténuation physique qui font un meilleur usage des ressources locales limitées.
- La norme devrait servir d'optique pour l'investissement à tous les niveaux et comme un moyen d'aider les sociétés d'assurance à évaluer les risques actuels et futurs.
- Une norme communautaire pour assurer la résilience, en conjonction avec la cartographie des risques, devrait identifier les communautés les plus à risque et les mesures nécessaires pour réduire ces risques. Parmi les principaux programmes à soutenir, citons tous les investissements futurs dans le logement et les infrastructures, le FAAC, les AAFCC et un programme national d'assurance contre les catastrophes.

Recommandation 5 : Promouvoir de toute urgence un programme national d'assurance contre les catastrophes abordable, axé initialement sur les inondations, afin de protéger les

ménages à haut risque et de permettre aux résidents de mieux s'informer sur les risques d'événements météorologiques extrêmes auxquels ils sont confrontés.

- **INTERVENTION** : Dans le Budget de 2024, investir les ressources nécessaires pour établir et administrer un programme national d'assurance contre les inondations abordable afin de mieux protéger les ménages.
- **INTERVENTION** : Concevoir le nouveau Programme national d'assurance contre les inondations de manière à encourager les propriétaires et les collectivités à investir dans la résilience et à décourager la construction de nouvelles maisons dans les zones sujettes aux inondations. Le programme devrait créer de solides incitatifs à investir dans l'infrastructure de résilience, exiger l'adoption de codes du bâtiment tenant compte de la résilience et s'harmoniser avec les politiques et règlements provinciaux et territoriaux existants. Les Canadiens réaliseraient d'importantes économies, en tant que titulaires de polices et en tant que contribuables, grâce au regroupement d'incitatifs fédéraux pour que les investisseurs privés conçoivent, livrent et entretiennent éventuellement des infrastructures résilientes aux inondations et adaptées au climat. Par exemple, les fonds publics qui seraient autrement alloués aux sinistres futurs pourraient plutôt être utilisés pour attirer des capitaux privés qui financeraient des infrastructures préventives d'adaptation climatique à grande échelle.
- **INTERVENTION** : Mettre en place un programme national visant à sensibiliser la population aux mesures de protection contre les événements météorologiques extrêmes et aux risques physiques pour les maisons. Ce programme informerait les Canadiens des mesures d'adaptation simples à prendre autour de leur résidence pour réduire les risques.



Bâtir une infrastructure résiliente au climat

En 2025, le Canada subira des pertes de 25 milliards de dollars, par rapport à un scénario de stabilité climatique, ce qui équivaut à 50 % de la croissance prévue du PIB cette année-là. Les changements climatiques rendront la vie de moins en moins abordable pour les ménages et auront de graves répercussions sur les infrastructures vulnérables. Les inondations pourraient coûter chaque année 13,6 milliards de dollars en dommages aux maisons et aux bâtiments et jusqu'à 5,6 milliards de dollars par année en dommages aux routes et aux voies ferrées d'ici 2050. Les coûts des services publics et de l'infrastructure électrique doubleront d'ici le milieu du siècle.⁷

En tant que pays commerçant d'envergure, l'impact des changements climatiques sur nos chaînes d'approvisionnement menace la croissance économique et le coût des articles ménagers de tous les jours, ce qui exacerbe davantage la crise de l'abordabilité. Par exemple, en Colombie-Britannique, en 2021, une rivière atmosphérique a provoqué des inondations qui ont détruit la route Coquihalla, ainsi que d'importantes terres agricoles, coupant l'accès à la vallée du Bas-Fraser et au port de Vancouver. Le gouvernement fédéral a une occasion unique d'investir dans la construction d'infrastructures résilientes au climat qui protègent mieux les ménages et notre économie. Selon l'Institut climatique du Canada, les investissements proactifs dans l'adaptation climatique offrent un rendement du capital investi de 13 à 15 \$ pour chaque dollar dépensé.⁸ Cela s'étend aux écosystèmes côtiers et marins qui peuvent jouer un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience, en réduisant jusqu'à 30 % les dommages annuels causés aux biens par les tempêtes extrêmes, ce qui permet d'économiser jusqu'à 1 milliard de dollars des États-Unis en sinistres évités.⁹

⁷ P V, <https://climatechoices.ca/wp-content/uploads/2021/09/FINAL-ExecSumm-Infrastructure-Report.pdf>

⁸ P. 16, <https://climateinstitute.ca/wp-content/uploads/2022/09/Executive-summary-damage-control.pdf>

⁹ Beck, M.W., Losada, I.J., Menéndez, P. et al. 2018. The global flood protection savings provided by coral reefs. Nat Commun 9, 2186. <https://doi.org/10.1038/s41467-018-04568-z>

Un plan directeur pour un plan d'infrastructure canadien résilient au climat

La coalition Un Canada résistant au climat appuie la reformulation actuelle de la politique d'Infrastructure Canada qui devrait engendrer une approche plus intégrée du financement des infrastructures qui accordera la priorité aux secteurs qui en ont le plus besoin dans les conversations bilatérales avec d'autres gouvernements. Nous prévoyons que le prochain plan d'infrastructure du gouvernement fédéral accordera la priorité à l'adaptation climatique et à la résilience, tout en adoptant une approche globale pour investir dans des projets d'infrastructures grises, naturelles et combinées. Les programmes de financement des infrastructures et les codes d'infrastructure devraient être conçus de manière à minimiser les risques climatiques et à maximiser la résilience. Le plan devrait permettre d'adopter des approches régionales pour faire face aux risques climatiques notamment, les feux de forêt et les inondations grâce à des regroupements de projets qui génèrent des résultats positifs pour les communautés. Ainsi, les petites municipalités et les communautés rurales – celles qui sont souvent les plus durement touchées par les catastrophes climatiques – pourront mettre leurs efforts en synergie.

La coalition Un Canada résistant au climat a cerné les paramètres et les défis suivants au cours de nos discussions :

- Rééquilibrer les exigences en matière de fonds de contrepartie pour les municipalités rurales et éloignées afin de soutenir de plus petits investissements.
- Donner la priorité à la refonte et à la mise à jour de tous les programmes de modernisation, y compris leurs critères d'admissibilité, afin de veiller à ce que les investissements en faveur de l'adaptation soient favorisés.
- Continuer d'appuyer les petits projets (p. ex., dont le budget est égal ou inférieur à 1 million de dollars) par l'entremise du successeur au FAAC.
- Permettre une planification et des mesures d'intervention à l'échelle régionale. Des lois telles que la loi SB 852 en Californie fournissent aux autorités locales et régionales les outils nécessaires pour désigner des districts qui facilitent la collecte de fonds dédiés aux initiatives de résilience et d'atténuation.
- Accélérer les processus de consultation, d'obtention de permis et d'approbation pour les projets d'infrastructure résiliente. Un régime préférentiel est essentiel pour stimuler l'activité dans un domaine où les défis perçus en matière de réglementation portent souvent un coup fatal aux projets dont la rentabilité est incertaine. En particulier, le gouvernement fédéral doit accélérer la mise en œuvre de projets qui permettront de rehausser la résilience du plus grand nombre de Canadiens ou pour les personnes les plus vulnérables sur le plan social.

- Veiller à ce que le nouveau plan d'infrastructure contribue à l'atteinte des cibles du nouveau Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, auquel le Canada s'est engagé.

Le nouveau Plan d'infrastructure canadien devrait réaliser des progrès rapides et concrets vers l'atteinte des cibles suivantes :

- À compter de 2024, la résilience aux impacts des changements climatiques sera prise en compte dans tous les nouveaux programmes fédéraux de financement des infrastructures.
- D'ici 2026, d'autres éléments touchant la résilience aux changements climatiques seront intégrés à trois codes canadiens (Code national du bâtiment, Code canadien sur le calcul des ponts routiers et Code canadien de l'électricité).
- D'ici 2030, 80 % des autorités publiques et municipales auront intégré l'adaptation aux changements climatiques dans leurs processus décisionnels.
- Le gouvernement du Canada, en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, continuera de faire des investissements immédiats et à long terme pour appuyer les travaux en cours visant à combler le déficit en infrastructures, d'ici 2030.
- D'ici 2030, tous les décideurs en matière d'infrastructures pourront adopter des lignes directrices, des codes et des normes solides couvrant les principaux risques liés aux changements climatiques auxquels sont exposés les principaux systèmes d'infrastructures publiques.
- Conserver 25 % de nos terres et de nos cours d'eau d'ici 2025 puis 30 %, d'ici 2030, en nous efforçant d'arrêter et d'inverser la perte des espaces naturels d'ici 2030 au Canada.

Recommandations pour l'atteinte des cibles de la SNA :

Recommandation 1 : Le gouvernement fédéral doit de toute urgence investir dans des infrastructures résilientes. Pour mieux protéger la société canadienne contre les événements météorologiques catastrophiques qui perturbent de plus en plus nos vies, notre économie et nos écosystèmes, une augmentation importante du financement public est nécessaire.

Afin de réduire les risques tels que les inondations, l'érosion côtière, les feux de forêt et la canicule, il faut un financement supplémentaire pour les mesures d'adaptation structurelle (à la fois fondées sur la nature et les infrastructures bâties).

- **INTERVENTION** : Investir, dans le Budget de 2024, dans le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC), en prévoyant un financement d'appoint de 2 milliards de dollars la première année et d'au moins 1 milliard de dollars par année pendant les 10 années suivantes. Fournir des fonds en vue de la planification aux collectivités pour qu'elles effectuent des études de faisabilité techniques fondées sur des évaluations des risques et de la vulnérabilité à l'échelle locale et également pour qu'elles répondent à tout nouveau critère du fédéral en matière de résilience ou d'optique climatique. Il est essentiel de ne pas répéter inutilement les travaux. Il faut plutôt miser sur le développement des capacités, sur les évaluations des risques et de la vulnérabilité, ainsi que sur les travaux de planification financés par le Fonds municipal vert.
- **INTERVENTION** : Dans le Budget de 2024, prévoir des investissements directs pour établir un programme d'infrastructure dédié à l'approvisionnement en eau potable et en traitement des eaux usées de 1 milliard de dollars par année sur 10 ans grâce à une combinaison d'investissements dans la réutilisation des « eaux grises » et d'investissements verts. Ce financement rendra ces systèmes essentiels plus résilients aux changements climatiques et aura des avantages connexes supplémentaires, comme la résolution d'autres défis urgents pour les municipalités canadiennes, notamment la rapidité de la croissance démographique, la cybersécurité et l'émergence de contaminants préoccupants.
- **INTERVENTION** : Veiller à ce que les programmes futurs prévoient une planification des financements pour les collectivités avant et après les catastrophes, afin qu'elles puissent se préparer à reconstruire rapidement. Les communautés ont besoin d'obtenir de l'argent immédiatement après une catastrophe pour s'y retrouver dans les options de reconstruction et de rétablissement. À l'heure actuelle, les remboursements des AAFCC ne sont pas versés avant des années, une fois la reconstruction terminée, souvent sans nouvelles mesures de résilience. De plus, les paiements du FAAC ne sont pas à la hauteur de la demande actuelle. Les sinistrés ont besoin d'aide pour évaluer les dégâts, se préparer à reconstruire en mieux ou planifier un repli stratégique, si nécessaire.

Recommandation 2 : Débloquer des capitaux privés pour multiplier l'impact des investissements publics dans des infrastructures résilientes. Le financement public ne doit pas être la seule option. Si les modèles financiers sont comparables et compétitifs par rapport à d'autres occasions de placement, les investisseurs privés sont prêts à allouer des capitaux à des infrastructures résilientes. Pour débloquer des capitaux privés, le gouvernement fédéral devrait :

- **INTERVENTION** : Repenser le FAAC, afin d'encourager les demandeurs : 1) à identifier les intervenants qui bénéficieront de l'infrastructure prévue, puis 2) à s'assurer que les contributions financières de ces intervenants au projet d'infrastructure sont proportionnelles aux avantages qu'ils en retireront. Cela pourrait libérer des fonds et permettre une plus grande participation des investisseurs privés, car le demandeur pourrait en faire plus, plus rapidement et partager plus de risques. Afin d'assurer l'équité sociale, cela ne devrait pas s'appliquer aux candidats dont les projets visent à renforcer la résilience des communautés en quête d'équité.
- **INTERVENTION** : Permettre le regroupement régional et national des projets d'infrastructures municipales résilientes et des contributions financières des cobénéficiaires afin de faciliter leur jumelage avec d'importants bassins de capitaux privés. Pour ce faire, il faut tenir compte de solutions, telles que les structures d'endettement à long terme.
- **INTERVENTION** : Encourager la Banque de l'infrastructure du Canada à mettre rapidement à l'échelle les modèles d'investissement nécessaires qui vont réduire les risques liés aux projets d'infrastructure d'adaptation et ce, dans le cadre du programme actuel d'infrastructure verte. À tout le moins, le gouvernement devrait intégrer des mesures d'adaptation dans les rénovations écoénergétiques des bâtiments publics.
- **INTERVENTION** : Fournir une garantie ou une autre forme de sûreté aux municipalités pour leur permettre de soutenir financièrement des projets financés par des fonds privés qui livreront des avantages mesurables en matière de résilience.

Recommandation 3 : Veiller à ce que l'on donne la priorité aux investissements dans les infrastructures naturelles et que ces derniers soient valorisés efficacement dans le cadre du prochain plan d'infrastructure du gouvernement fédéral. Ces investissements permettent non seulement d'améliorer la résilience de l'environnement bâti, mais aussi de soutenir la capacité des collectivités à s'adapter à la canicule.

- **INTERVENTION** : Fournir un soutien financier de 500 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la capacité de gestion des actifs naturels des gouvernements régionaux et locaux dans le cadre du Fonds d'infrastructure naturelle ou du Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités. L'intégration de la gestion des actifs naturels peut ouvrir la voie à l'investissement privé dans les projets d'infrastructures naturelles en fournissant une base de référence par rapport à laquelle les rendements peuvent être mesurés. À l'heure actuelle, les actifs naturels sont absents des référentiels comptables et de l'information financière.
- **INTERVENTION** : Améliorer l'« optique climatique » existante utilisée pour les décisions du gouvernement fédéral en matière d'investissement dans les infrastructures, afin d'y intégrer l'évaluation des actifs naturels et des infrastructures naturelles. Ainsi, le gouvernement fédéral orientera mieux ses décisions en matière d'investissement dans l'infrastructure dans l'ensemble des ministères et agences. De plus, les solutions fondées sur la nature seront, dans la mesure du possible, prises en compte et intégrées dans les grands projets d'infrastructure et les projets d'infrastructure regroupés à l'échelle régionale. En limitant l'exigence obligatoire proposée aux investissements plus importants ou globaux, y compris les bassins versants, on allège le fardeau des municipalités rurales et des petites municipalités qui n'ont pas la capacité des moyennes et grandes municipalités, mais dont les besoins sont égaux ou supérieurs à celles-ci. Dans le cas des municipalités rurales et des petites municipalités, l'intégration de solutions fondées sur la nature dans les propositions d'infrastructure devrait être permise sur une base facultative. Ainsi, on pourrait tirer parti de l'important potentiel d'aménagement global de l'infrastructure pour ces collectivités.
- **INTERVENTION** : Envisager l'harmonisation des nouvelles mesures en matière d'infrastructure et de logement avec le programme Deux milliards d'arbres, ainsi qu'avec d'autres programmes fédéraux qui appuient des solutions climatiques fondées sur la nature. Il y aura alors des investissements majeurs qui amélioreront les mesures de verdissage et de refroidissement urbains et lutteront contre la chaleur extrême dans les nouveaux et les aménagements existants.



Résilience des autochtones

Les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits sont aux premières lignes de la crise climatique. Cette année seulement, plusieurs communautés autochtones et des dizaines de milliers d'Autochtones ont été déplacés par la saison dévastatrice des feux de forêt qui a touché presque toutes les provinces et tous les territoires. On estime que près de 42 % des évacuations à la suite des feux de forêt ont eu lieu dans des communautés autochtones.¹⁰ Depuis 2010, il y a eu plus de 580 évacuations qui ont touché plus de 130 000 membres des Premières Nations.¹¹ Ce nombre ne fera qu'augmenter à mesure que les communautés seront confrontées à des évacuations répétées année après année, les gens se heurtant à des obstacles pour rentrer chez eux, notamment le manque d'accès à des fonds et à des services adaptés à la culture. Cette situation est aggravée par le sous-financement chronique de l'adaptation au climat et de la gestion des urgences, ainsi que par les lacunes des programmes fédéraux.

L'évolution rapide de l'environnement affecte des aspects essentiels des moyens de subsistance des communautés autochtones, tels que l'accès aux sources alimentaires traditionnelles, la santé et le bien-être, et leur capacité à s'engager dans des pratiques culturelles. Les catastrophes et les événements météorologiques extrêmes alimentés par les changements climatiques exacerbent ces impacts et compromettent la capacité d'une communauté à réagir, à se remettre sur pied et à s'y préparer. Par exemple, selon la *National Inuit Climate Strategy* créée par Inuit Tapiriit Kanatami, l'organisme national de représentation qui protège et défend les droits et les intérêts des Inuits au Canada, les chasseurs inuits font face à des risques croissants pour leur sécurité. La glace de mer diminue et s'amincit et le pergélisol fond. Les communautés sont de plus en plus exposées aux maladies zoonotiques, transmises par l'eau et les vecteurs, et liées à l'alimentation.¹² Ou, comme en témoigne *le Métis Nation Climate Change and Health Vulnerability Assessment* du Ralliement national des Métis, les catastrophes causées par le climat, comme les feux de forêt plus graves et plus fréquents, peuvent avoir une incidence sur les activités de récolte traditionnelles qui ont un lien profond

¹⁰ [42 % of wildfire evacuations occur in Indigenous communities, researcher | Globalnews.ca](#)

¹¹ https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/English/att_e_44162.html

¹² https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2019/06/ITK_Climate-Change-Strategy_English.pdf

avec l'identité et le bien-être des Métis.¹³ La perte d'accès aux activités de récolte ou l'interruption de celles-ci peut entraîner une insécurité alimentaire et compromettre la santé.¹⁴

Les impacts du colonialisme se croisent avec les effets des changements climatiques. Les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont été déplacés de force de leurs terres traditionnelles vers des régions dépourvues de ressources. Cela a également restreint leurs déplacements entre les sites d'habitation traditionnels saisonniers et imposé des frontières strictes et arbitraires sur tout le territoire. À cette réalité s'ajoutent les obstacles, les lacunes et les iniquités dans les approches fédérales en matière d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des urgences, notamment la capacité des Premières Nations, des Inuits et des Métis à bâtir une résilience durable. Avec sa première Stratégie nationale d'adaptation du Canada, le gouvernement fédéral a l'occasion de collaborer de manière significative avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse afin de renforcer la résilience face aux impacts croissants des changements climatiques.

Grâce à la mobilisation des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse et des partenaires d'intervention d'urgence, nous avons formulé trois recommandations clés pour soutenir et renforcer la résilience des Autochtones face aux effets des changements climatiques. À ce titre, nous formulons les recommandations suivantes au gouvernement fédéral, en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse :

- Mettre en œuvre et améliorer de manière significative les programmes fondés sur les distinctions afin de s'assurer que ces derniers sont adaptés à l'objectif visé.
- Tirer parti des mécanismes de dialogue existants au pays, pour atteindre efficacement les cibles et les objectifs de la Stratégie nationale d'adaptation.
- Investir dans la préparation, l'intervention et le rétablissement en matière d'adaptation au climat et de gestion des urgences par le biais d'un financement à long terme fondé sur des distinctions directes, afin de renforcer davantage les capacités et de répondre aux besoins divers des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse en matière de préparation, d'intervention et de rétablissement en matière d'adaptation au climat et de gestion des urgences. Cela soutiendrait de manière significative le leadership autochtone en matière de climat.

Ces recommandations sont conformes à l'engagement déclaré du Canada à l'égard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et des appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

¹³ <https://www.Métis.nation.ca/uploads/documents/MNCHVA%20FINAL%20Report.pdf>

¹⁴ <https://www.Métis.nation.ca/uploads/documents/MNCHVA%20FINAL%20Report.pdf>

Nos recommandations vont contribuer à des progrès rapides et concrets vers l'atteinte des cibles suivantes de la SNA :

- Le gouvernement du Canada, en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, continuera de faire des investissements immédiats et à long terme pour appuyer les travaux en cours visant à combler le déficit en infrastructures, d'ici 2030.
- D'ici 2030, toutes les communautés du Nord et les communautés autochtones disposeront des ressources nécessaires pour élaborer des outils et de l'information adaptés à la culture, afin de faire face aux risques climatiques, ou y auront accès.

Recommandations pour l'atteinte des cibles de la SNA

Recommandation 1 : Élargir immédiatement les critères d'admissibilité existants au programme afin de permettre aux communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits d'améliorer leur capacité d'accéder à toutes les activités actuelles et futures liées à la Stratégie nationale d'adaptation et d'y participer.

- **INTERVENTION** : Élaborer de futurs programmes en partenariat pour s'assurer qu'ils sont fondés sur des distinctions. Les approches fondées sur les distinctions contribueront à améliorer l'accès équitable à l'ensemble des programmes qui reflètent mieux les besoins des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse dans leurs contextes uniques et distincts. Les programmes existants devraient cesser de dépendre excessivement de programmes concurrentiels fondés sur des propositions et adopter un financement accessible, équitable et fondé sur les distinctions.
- **INTERVENTION** : Reconnaître les obstacles structurels existants et omniprésents dans les régimes de financement existants et le sous-financement chronique des programmes fédéraux qui ciblent les Premières Nations, les Métis et les Inuits. On recommande, de plus, que le gouvernement fédéral mette en œuvre et utilise ses pratiques exemplaires ou celles qui ont été élaborées conjointement avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits, comme, par exemple, les lignes directrices élaborées dans le rapport annuel 2020 du Comité mixte sur l'action climatique.¹⁵

¹⁵ <https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2021/07/21-0015-JCCA-Annual-Report-FR.pdf>

Recommandation 2 : Tirer parti des mécanismes de dialogue nationaux existants, comme les Tables conjointes sur les changements climatiques, avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse pour atteindre efficacement les cibles et les objectifs de la Stratégie nationale d'adaptation. On pourrait ainsi combler l'écart jusqu'à ce que l'opérationnalisation future du programme de leadership autochtone en matière de climat soit mise en œuvre. Veiller à ce que les Premières Nations autonomes participent à ce dialogue et à ce que des fonds soient débloqués pour appuyer ce processus de mobilisation.

- **INTERVENTION** : Entreprendre de toute urgence un engagement formel sur la mise en œuvre de la SNA par le biais des mécanismes existants. Reconnaissant que le leadership autochtone en matière de climat est en cours d'élaboration, le gouvernement fédéral ne devrait pas compter uniquement sur ce leadership comme seul mécanisme pour servir les intérêts et les besoins des Premières Nations, des Métis et des Inuits en ce qui a trait à la gestion des urgences et à l'adaptation au climat. De plus, la création de nouveaux forums de dialogue peut créer des problèmes de capacité pour les organisations, les groupes et les communautés, compromettant ainsi l'efficacité.
- **INTERVENTION** : Soutenir une capacité stable, adéquate et à long terme de mobiliser et de relier les communautés entre elles et avec les partenaires gouvernementaux grâce à la mise en œuvre de la SNA.
- **INTERVENTION** : Assurer un engagement équitable et éthique des connaissances autochtones, y compris la science, les pratiques, les technologies et les autres connaissances traditionnelles et les systèmes de connaissances traditionnelles.
 - Il ne faut pas oublier la prise de décisions pour les peuples autochtones et l'élaboration d'un cadre d'action pour un engagement éthique et équitable.

Recommandation 3 : Dans le Budget de 2024, investir dans la résilience des Premières Nations, des Métis et des Inuits aux changements climatiques au moyen d'un financement direct pour renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des urgences. La coopération, la collaboration, la formation et la coordination à l'échelle communautaire devraient se faire avec tous les ordres de gouvernement et tous les autres acteurs de la gestion des urgences et les partenaires concernés.

- **INTERVENTION** : Dans le Budget de 2024, investir 501 millions de dollars sur cinq ans dans la résilience climatique des Premières Nations afin de soutenir la gestion des urgences.¹⁶
- **INTERVENTION** : Dans le Budget de 2024, investir 145 millions de dollars dans la résilience climatique et la gestion des urgences pour la Nation métisse.¹⁷
- **INTERVENTION** : Dans le Budget de 2024, soutenir des investissements essentiels dans la résilience climatique des peuples inuits du Nord.
- **IL EST À NOTER QUE** Nous reconnaissons que ces investissements ne couvrent pas tous les peuples autochtones du pays. Des ressources supplémentaires seront nécessaires pour mieux préparer tous les peuples autochtones du Canada aux changements climatiques.

¹⁶ <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/FINA/Brief/BR10510158/br-external/AssemblyOfFirstNations-10063374-f.pdf>

¹⁷ <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/FINA/Brief/BR12565239/br-external/AssemblyOfFirstNations-f.pdf>



Adaptation à la canicule

Les épisodes de canicule sont une conséquence directe des changements climatiques et devraient devenir encore plus fréquents et plus graves, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale.¹⁸ En fait, on estime que la canicule a causé 619 décès en Colombie-Britannique entre le 25 juin et le 1^{er} juillet 2021.¹⁹ Pour contrer la menace que représente la canicule sur la santé et le bien-être des Canadiens, il est nécessaire d'adopter une approche intergouvernementale à l'échelle de la société et d'investir dans notre compréhension des effets de la canicule sur la santé.

La Stratégie nationale d'adaptation a mis l'accent sur les investissements dans l'amélioration de la capacité du système de santé à cerner et à traiter un éventail de risques urgents pour la santé qui sont liés au climat. Citons, entre autres, la canicule, les maladies infectieuses, la fumée des feux de forêt, les dangers d'origine alimentaire et les répercussions sur les aliments traditionnels, les mauvais résultats en matière de santé mentale, et autres.

La coalition Un Canada résistant au climat Canada demande au gouvernement fédéral de s'attaquer aux impacts de la canicule et à prendre des mesures pour faire face aux autres risques sanitaires liés au climat.

Historiquement, les épisodes de canicule au Canada ont entraîné une augmentation des maladies et des décès.

Avec l'aggravation des catastrophes naturelles auxquelles le Canada sera confronté en raison des changements climatiques, le nombre de décès augmentera. Les données détaillées en matière de santé, concernant l'impact des vagues de chaleur extrême, sont insuffisantes. Elles doivent être normalisées et observées à l'échelle du Canada. Ces données sont essentielles pour les raisons suivantes :

- Les intervenants des systèmes de santé du Canada – y compris les hôpitaux, les travailleurs de première ligne, les assureurs et les décideurs – font face à un manque important de données sur les répercussions actuelles et prévues de la crise climatique

¹⁸ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 2021. Sixième rapport d'évaluation.

¹⁹ Gouvernement du Canada. Survivre à la chaleur : les répercussions du « dôme de chaleur » dans l'Ouest canadien en 2021. <https://science.gc.ca/site/science/fr/blogues/science-sante/survivre-chaleur-repercussions-dome-chaleur-dans-louest-canadien-2021>

sur la santé. Or, cela est essentiel pour la planification du système et la prestation des services.

- Divers scénarios de réchauffement auront des répercussions distinctes sur la santé et le bien-être des Canadiens, en particulier des personnes les plus vulnérables et les moins préparées à résister aux effets des changements climatiques.

Si la perspective du gouvernement fédéral en matière d'adaptation à la chaleur extrême adopte une approche intégrée, elle permettra d'obtenir un rapport coût-efficacité et un impact optimaux. Pour aborder à la fois les interventions en amont, telles que les investissements dans les infrastructures communautaires naturelles vertes et grises, et les interventions en aval, telles que l'amélioration des données sur la santé et les investissements programmatiques continus dans les soins de santé, il est nécessaire de combiner les investissements dans le système de santé et les infrastructures globales.

Voici des recommandations qui vont contribuer à des progrès rapides et concrets vers l'atteinte des cibles suivantes de la SNA :

- Pour protéger la santé des citoyens contre la canicule, d'ici 2026, 80 % des régions sociosanitaires auront mis en œuvre des mesures d'adaptation fondées sur des données probantes.
- D'ici 2030, les systèmes de santé auront identifié les risques, créé des plans d'adaptation et mesuré les progrès accomplis en matière de résilience climatique.
- D'ici 2030, la prise en compte des impacts et des avantages pour la santé sera intégrée dans les principaux outils, lignes directrices et normes en matière de changement climatique.
- D'ici 2040, les décès attribuables à la canicule auront été éliminés.

Recommandations pour l'atteinte des cibles de la SNA

Recommandation 1 : Soutenir l'élaboration d'interventions communautaires pour aider les personnes les plus vulnérables lors de la canicule, notamment en créant un volet de financement dédié.

- **INTERVENTION** : Identifier et cartographier les communautés vulnérables à la canicule.
- **INTERVENTION** : Élargir le programme ADAPTATIONSanté :
 - en élargissant l'éventail des organismes admissibles à recevoir du financement afin d'y inclure les organismes communautaires.
 - en diffusant les meilleures pratiques et les interventions réussies auprès des organismes du programme ADAPTATIONSanté.
 - en évaluant les subventions ou d'autres programmes de recouvrement des coûts pour la technologie et l'infrastructure de refroidissement.
- **ACTION** : Consulter les localités pour s'assurer que les efforts du gouvernement fédéral de [mise en œuvre des systèmes d'alerte et d'intervention en cas de chaleur extrême](#) sont efficaces et accessibles aux personnes les plus vulnérables aux phénomènes météorologiques violents.

Recommandation 2 : Habilitier les provinces et Statistique Canada à inclure, dans la base de données des coroners et des médecins légistes du Canada, le suivi et la publication du nombre de décès liés à des phénomènes météorologiques violents, en commençant par ceux dus à la canicule.

- **INTERVENTION** : Créer une stratégie d'approche uniformisée – en collaboration avec les provinces et les territoires, Statistique Canada et l'Agence de la santé publique du Canada, et harmonisée avec les organismes internationaux – pour la collecte, la modélisation et la diffusion de ces données. Ainsi, on pourra planifier les changements dans la prestation des soins de santé et nous adapter aux répercussions des changements climatiques sur notre santé et notre bien-être.
- **INTERVENTION** : S'assurer que la stratégie d'approche de collecte de données est cohérente. Elle doit pouvoir s'adapter à d'autres événements météorologiques ayant des répercussions sur la santé, notamment les alertes de temps froid, les inondations et les feux de forêt.

- **INTERVENTION** Ces données devraient être rendues accessibles à la population canadienne d'ici 2025, en les intégrant à l'Atlas climatique du Canada et à Données climatiques Canada. Les données doivent être jumelées à des renseignements sur la façon de se préparer aux vagues de chaleur et à d'autres événements météorologiques extrêmes.
- **INTERVENTION** : Utiliser les données recueillies dans un délai de 12 à 24 mois pour orienter l'affectation future des ressources au programme ADAPTATIONSanté afin de s'assurer que les communautés qui en ont le plus besoin sont bien appuyées.

Recommandation 3 : Tirer parti de l'expansion des données sur les épisodes de canicule, afin de fournir aux systèmes de soins de santé et aux intervenants du Canada des renseignements sur la façon de prévenir et de gérer les répercussions de tels épisodes, entre autres événements météorologiques extrêmes, sur la santé et le bien-être des Canadiens.

- **INTERVENTION** : Financer un programme de 80 millions de dollars sur cinq ans géré par les Instituts de recherche en santé du Canada. Cette recherche scientifique fera mieux comprendre le lien entre les changements climatiques, les événements météorologiques extrêmes (y compris la canicule) et les résultats en matière de santé au Canada.
- **INTERVENTION** : Améliorer rapidement notre compréhension commune des répercussions aiguës et chroniques des changements climatiques sur la santé et le bien-être des Canadiens. Mieux comprendre les diverses répercussions des changements climatiques sur les systèmes de soins de santé, en utilisant des ressources numériques accessibles au public, notamment le Profil national de risque, et en diffusant des données par l'entremise des portefeuilles fédéraux et provinciaux de la Santé.
- **INTERVENTION** : Collaborer avec l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) pour modéliser les prévisions à long terme des effets sur la santé des épisodes de canicule dans différents scénarios de réchauffement. Celles-ci pourront être intégrées à des exercices d'analyse de scénarios que les décideurs, les fournisseurs de soins de santé et les entreprises utiliseront pour intégrer leurs pratiques de planification des ressources et de gestion des risques.
- **INTERVENTION** : Veiller à ce que les modèles de résultats en matière de soins de santé soient évolutifs pour intégrer d'autres événements météorologiques extrêmes.

Recommandation 4 : Le gouvernement devrait fournir un financement direct par l'intermédiaire des municipalités pour la planification et les interventions communautaires afin de soutenir les personnes les plus vulnérables lors d'événements météorologiques extrêmes, notamment les vagues de chaleur et les feux de forêt.

- **INTERVENTION** : Accroître les investissements du gouvernement fédéral dans la rénovation des bâtiments municipaux. Antérieurement, des projets de cette nature, – notamment dans le cadre du volet Rénovation des bâtiments communautaires du Fonds municipal vert de la FCM et du Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs d'Infrastructure Canada – ont donné des résultats impressionnants qui peuvent être reproduits grâce à des investissements supplémentaires. Cela s'harmonise avec la recommandation 3 sur la construction d'infrastructures résilientes. Cette dernière veut que les investissements dans les infrastructures naturelles soient priorisés et valorisés efficacement dans le cadre du prochain plan d'infrastructure du gouvernement fédéral.
 - Il existe, au pays, un vaste portefeuille d'immeubles publics anciens et inefficaces qui nécessitent des rénovations. Leur modernisation permettrait de réduire immédiatement les émissions de gaz à effet de serre (GES), d'améliorer la résilience des collectivités et d'en prolonger la durée de vie.
- Il faut, dans le cadre du financement de la rénovation des bâtiments publics, accorder la priorité aux investissements dans ceux qui fournissent des services communautaires essentiels, comme les bibliothèques, les complexes aquatiques, les aréna sportifs, les centres communautaires, les garderies et les espaces artistiques et culturels. Bon nombre de ces espaces constituent un refuge essentiel pour les résidents vulnérables lors d'épisodes de canicule ou d'autres événements météorologiques extrêmes.
- **INTERVENTION** : Mettre sur pied des sources de financement au fédéral par l'entremise des municipalités pour les organismes communautaires prioritaires en fonction d'évaluations de la vulnérabilité. On pourra ainsi améliorer les programmes de sensibilisation communautaire auprès des personnes vulnérables dans des scénarios météorologiques extrêmes tels que la chaleur et le froid extrêmes.
 - Programmes d'accueil pendant les épisodes de canicule
 - Horaire plus étendu pour les programmes d'abris contre la chaleur et le froid
 - Financement de mesures de refroidissement actif et passif pour les membres vulnérables de la communauté

ANNEXE

Bâtir une infrastructure grise résiliente

Les notes d'information sur les infrastructures, les maisons et les bâtiments résilients au climat ont été élaborées dans le cadre de la série de sommets nationaux sur l'adaptation aux changements climatiques de la coalition Un Canada résistant au climat, organisée conjointement par le Bureau d'assurance du Canada et le Groupe Co-operators, avec l'appui de la Fédération canadienne des municipalités et l'analyse de l'Institut climatique du Canada. Les organisations ont tenu un atelier d'une demi-journée en juin 2023 avec des participants provenant de :

- Addenda Capital
- Banque de l'infrastructure du Canada
- Bureau d'assurance du Canada
- Centre Intact d'adaptation au climat
- Clean Economy Fund
- Environnement et Changement climatique Canada
- Fédération canadienne des municipalités
- Groupe Co-operators
- Infrastructure et Collectivités du Canada
- Institut climatique du Canada
- L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
- Sécurité publique Canada
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
- Sun Life

Bâtir une infrastructure naturelle résiliente

Les notes d'information sur les infrastructures, les maisons et les bâtiments résilients aux changements climatiques ont été créés dans le cadre de la série de sommets nationaux sur l'adaptation aux changements climatiques de la coalition Un Canada résistant au climat, organisée conjointement par le Centre Intact d'adaptation au climat et l'Alliance pour l'action sur les risques océaniques et la résilience (ORRAA), avec l'appui de la Fédération canadienne des municipalités et l'analyse de l'Institut climatique du Canada. Les organisations ont tenu un atelier d'une demi-journée en juin 2023 avec des participants provenant de :

- Addenda Capital
- Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
- Alliance pour l'action sur les risques océaniques et la résilience (ORRAA)

- Banque de l'infrastructure du Canada
- Bureau d'assurance du Canada
- Canards Illimités
- Centre Intact d'adaptation au climat
- Clean Economy Fund
- Conservation Ontario
- Definity
- Environnement et Changement climatique Canada
- Fédération canadienne des municipalités
- Groupe Co-operators
- Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)
- Institut climatique du Canada
- KPMG
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Atelier sur la résilience des Autochtones

Les notes d'information sur la résilience des Autochtones ont été rédigées dans le cadre de la série de sommets nationaux sur l'adaptation aux changements climatiques de la coalition Un Canada résistant au climat, organisée conjointement par la Croix-Rouge canadienne et l'Assemblée des Premières Nations. Les organisations ont tenu un atelier de deux jours en juin 2023 avec des participants provenant de :

- Assemblée des Premières Nations
- Bureau d'assurance du Canada
- Conseil des Athabascans de l'Arctique
- Croix-Rouge canadienne
- Environnement et Changement climatique Canada
- Gestion holistique des urgences
- Inuit Tapiriit Kanatami
- Ralliement national des Métis
- Sécurité publique Canada
- Services aux Autochtones Canada

Harmonisation avec le Cadre d'action

Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe

Le Cadre d'action de Sendai, approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015, définit des priorités, des cibles et des indicateurs convenus à l'échelle mondiale pour faire face

et réduire les impacts des catastrophes (impacts sur la santé, les moyens de subsistance, les économies, les pertes en vies humaines, l'environnement, etc.). En ce qui concerne la résilience des Autochtones, les éléments suivants du Cadre d'action de Sendai sont les plus pertinents :

- Une stratégie d'approche préventive en vue de la réduction des risques de catastrophe, qui est centrée sur les personnes, doit être multirisque et multisectorielle, inclusive et accessible. Collaborer avec les peuples autochtones à la conception et à la mise en œuvre.
- Dans l'évaluation des risques de catastrophe et l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de programmes de secteurs spécifiques, veiller à l'utilisation des connaissances et des pratiques traditionnelles, autochtones et locales, le cas échéant, pour compléter les connaissances scientifiques avec une approche intersectorielle, qui doit être adaptée aux réalités locales et au contexte local.
- Donner aux Autochtones les moyens de gérer les risques de catastrophe au niveau local.
- Les Autochtones, par leur expérience et leurs connaissances traditionnelles, apportent une contribution importante à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans et de mécanismes, y compris aux systèmes d'alerte rapide.

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

La DNUDPA, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2007, établit un « cadre d'action universel de normes minimales pour la survie, la dignité et le bien-être des peuples autochtones ».²⁰ Pour favoriser l'adoption de cette déclaration, le gouvernement du Canada a rédigé le Plan d'action 2023-2028 de la DNUDPA en consultation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Le Plan d'action comprend 181 mesures pour la mise en œuvre de la Déclaration. Il comprend des principes clés qui sont repris dans les recommandations de la politique sur la résilience des Autochtones, notamment :

- La nécessité d'adopter des stratégies d'approches fondées sur les distinctions.
- L'accès à des moyens financiers stables, permanents et à long terme.
- La reconnaissance du fait que les Premières Nations, les Inuits et les Métis doivent jouer un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre des efforts visant à réduire les effets des changements climatiques.
- Les droits inhérents des Premières Nations, des Inuits et des Métis de protéger et les terres et de les mettre en valeur.
- La reconnaissance et l'intégration des connaissances traditionnelles.²¹

²⁰ <https://social.desa.un.org/issues/indigenous-peoples/united-nations-declaration-on-the-rights-of-indigenous-peoples#:~:text=The%20United%20Nations%20Declaration%20on,%2C%20Bangladesh%2C%20Bhutan%2C%20Burundi%2C>

²¹ <https://www.justice.gc.ca/fra/declaration/pa-ap/ah/p2.html>

Appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada

La Commission de vérité et de réconciliation du Canada, qui a permis aux survivants des pensionnats indiens de partager leur expérience et leurs histoires, a mené à la rédaction de 94 appels à l'action. Ces derniers formulent des recommandations à l'intention du gouvernement fédéral, qui vont, entre autres choses, soutenir la sensibilisation à la vérité sur les séquelles des pensionnats indiens et leurs préjudices, et proposer des mesures pour mieux soutenir la réconciliation avec les peuples autochtones. Bien que cela ne figure pas expressément dans les appels à l'action, il faut que les politiques d'adaptation aux changements climatiques ne viennent pas contrevenir aux efforts déployés ni nuire à la mise en œuvre de ces appels.

Adaptation à la canicule

Les notes d'information sur l'adaptation à la canicule ont été rédigées dans le cadre de la série de sommets nationaux sur l'adaptation aux changements climatiques de la coalition Un Canada résistant au climat, organisée conjointement par la Sun Life et l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME). Les organisations ont tenu un atelier d'une demi-journée en juin 2023 avec des participants provenant de :

- Assemblée des Premières Nations
- Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME)
- Bureau d'assurance du Canada
- Centre de santé communautaire de Centretown
- Centre Intact d'adaptation au climat
- Fédération canadienne des municipalités
- Santé Canada
- Sécurité publique Canada
- Sun Life

La coalition Un Canada résistant au climat regroupe des représentants d'entreprises canadiennes, d'organismes de secours aux sinistrés, d'administrations municipales, d'organisations autochtones, d'organisations non gouvernementales (ONG) environnementales et d'organismes de recherche qui croient que le Canada doit se préparer aux effets actuels et croissants des changements climatiques en bâtissant un pays plus résilient aux catastrophes. Ne manquez pas de consulter notre site : [Un Canada résistant au climat](#).

Membres de la Coalition

INDUSTRIE DE L'ASSURANCE

Aon

Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles

Association des courtiers d'assurance du Canada

Aviva

Bureau d'assurance du Canada

Co-operators

Definity

Desjardins

Financière Sun Life

Intact Corporation financière

Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD

TD Assurance

Travelers

Wawanesa

Zurich Canada

• ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

Fédération canadienne des municipalités

• L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

ORGANISATIONS AUTOCHTONES

Assemblée des Premières Nations

Ralliement national des Métis

ORGANISATIONS DE SECOURS AUX SINISTRÉS

• Croix-Rouge canadienne

• SECTEUR PRIVÉ

Association des produits forestiers du Canada

Chambre de commerce du Canada

Genesis Resiliency

Surrey Board of Trade

• ORGANISATION PROVINCIALE

• Conservation Ontario

• ONG ENVIRONNEMENTALES ET ORGANISMES DE RECHERCHE

Association canadienne des médecins pour l'environnement

Centre Intact d'adaptation au climat

Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Institut international du développement durable

Institut pour l'IntelliProsperité

• Maison Passive Canada

• The Pembina Institute



ADAPTATION AU CLIMAT

Recommandations du Sommet national

Jason Clark

Chair, Climate Proof Canada

JClark@ibc.ca

647-208-3678



UN CANADA
RÉSISTANT AU
CLIMAT